

PROJET DE DOCUMENT « ORIENTATION-REVENDICATIONS »

22

Le Lien N°211 - juin 2022

SEPTEMBRE 2019 nous analysions dans notre précédent document d'orientation les conséquences de la crise mondiale du capitalisme : guerres commerciales et de pillage des ressources, famine et malnutrition pour près d'1 milliard et demi d'êtres humains. Une production entièrement soumise au profit avec un saccage sans précédent de l'environnement. Une privatisation ou destruction des services publics hôpitaux et transports. Une liquidation des acquis sociaux, code du travail, conventions collectives, statut des fonctionnaires, CDI, ouvrant sur une ubérisation généralisée. Une Sécu étatisée et réduite à une couverture minimum financée principalement par l'impôt, ouvrant la voie aux assurances privées et aux fonds de pension et la fin des régimes de retraite. Oui mais autant de plans qui provoquent combats et résistance.

Rien à redire à cette analyse... Et depuis deux mois la guerre a éclaté, déclenchée par Poutine dont les troupes ont envahi l'Ukraine. Bombes, destructions, milliers de mort-es !

Voir la déclaration de notre CE en substance : *Arrêt immédiat de la guerre. Notre solidarité au peuple ukrainien victime des dévastations. Solidarité au peuple russe qui manifeste bravant la répression. Condamnation ferme de cet acte de guerre décidé par Poutine.*

L'OTAN, l'Union européenne et les USA portent une lourde responsabilité dans l'escalade guerrière.

4 millions d'Ukrainien·nes sur les routes de l'exil, mais nous n'oublions pas ces centaines de milliers de réfugié·es du Moyen-Orient, d'Afrique fuyant les guerres ... Nous exigeons du gouvernement l'accueil de tous les réfugié·es sans considération de leur origine, couleur de peau ou religion !

Depuis ces 3 ans, la résistance n'a pas cessé. Mouvement des Gilets jaunes contre les hausses des carburants, celui syndical contre notamment la réforme des retraites. Mais avec une répression sauvage dictée par Castaner puis Darmanin. Éborgnements, mains arrachées, gazage et passage systématiques des manifestations.

Le cortège CGT en tête le 1^{er} mai 2021 sauvagement agressé... Non à la répression ! Respect des libertés démocratiques !

Rappelons cette grande pandémie du Covid qui nous a envahi·es pendant deux ans et endeuillé des milliers de familles.

Mais mettant à nu l'impéritie du gouvernement, sa gestion catastrophique en matière de masques et de protections, une recherche scientifique asséchée financièrement depuis des années... Des salarié·es entassé·es quotidiennement dans les transports. Un service hospitalier national démantelé par des décennies de restrictions budgétaires entraînant fermetures massives de lits (plus de 100 000 dans les 3 derniers quinquennats), des services d'urgence, de réanimation et manque des respirateurs... Un personnel soignant en sous-effectif criant, aux conséquences dramatiques sur les vieilles gens des EPHAD, confinées, limitation des visites et interdiction d'être soignées à l'hôpital.

Sous couvert de la gravité de cette pandémie, état d'urgence, couvre-feu national, confinement généralisé se sont succédés. Réunions, rassemblements et manifestations interdit·es. Lois et décrets promulgué·es : fichage des syndicalistes et cette loi du 24 août 2021 dite « Contre les séparatismes » qui stigmatise honteusement une partie de la population... Toutes choses qui « ont subverti en profondeur l'Etat de droit ».

Enfin, notre réflexion devra intégrer la crise environnementale en termes de revendications.



PROJET DE DOCUMENT « ORIENTATION-REVENDICATIONS »

Et pourtant, dans ce contexte difficile, travailleur·ses, jeunes, retraité·es ont résisté, ont manifesté leurs revendications.

Oui le gouvernement de Macron a dû renoncer à appliquer sa réforme des retraites, devant les mobilisations ouvrières et syndicales, même si la loi est passée avec le 49-3.

Les dépenses incompressibles (énergie, alimentation, loyers) qui étranglent les petites pensions s'envolaient déjà avant la guerre en Ukraine.

Tandis que les budgets militaires sur toute l'Europe passent à 2 % du PIB sur injonction de Biden. Salaires, pensions sont bloqué·es. Jusqu'au RSA conditionné à 15 ou 20 heures de travail hebdomadaire gratuit. La réforme des retraites revient : Macron annonce 65 ans pour l'âge de départ, la suppression de tous les régimes particuliers. Et leur projet « grande Sécu », s'inscrivait dans une volonté de fiscalisation généralisée de notre Sécurité sociale. De plus la 5^{ème} branche annoncée par Macron, extérieure à la Sécu et financée par les retraité·es elles-mêmes et eux-mêmes les isole des salarié·es actif·ves. Les retraité·es sont partie intégrante de la société, y jouent un rôle évident, refusent d'être marginalisé·es, traité·es à part. Non à la 5^{ème} branche, abrogation de la CNSA ! En outre nous exigeons que toute démarche administrative soit possible à tous ceux et toutes celles qui n'ont pas d'accès à Internet. Que des alternatives au tout numérique soient une obligation pour tous les services.



Notre UFR n'acceptera pas qu'au nom d'augmentation des budgets militaires, nous abandonnions nos revendications.

1°) Non à la paupérisation

Blocage des prix. Hausse des salaires et des pensions compensant l'inflation. Déblocage du point d'indice des fonctionnaires. SMIC à 2000 € bruts.

Revalorisation des pensions et retraites. Rattrapage de la baisse de 20 % subie ces 20 dernières années.

Indexation des pensions et retraites sur les salaires.

Maintien des retraites par répartition. Départ à 60 ans. Maintien des 42 régimes particuliers, et notamment du code des pensions, de l'IRCANTEC, de la CNRACL.

2°) Non à la fiscalisation de la Sécu

Non au RDS qui financiarise la « dette » de la Sécu par des emprunts ruineux aux banques, non à la CSG, impôt en augmentation permanente qui saigne en particulier les retraité·es.

Pour le 100 % Sécurité sociale fondée exclusivement sur les cotisations (salariales et dites « patronales »).

Encore une fois, l'argent de la Sécu, de l'AGIRC-ARRCO, de la CNRACL, de l'IRCANTEC appartient aux salarié·es pas à l'État, il est à nous ! Arrêt des exonérations patronales.

3°) Reconstruction d'un réseau de médecin·es de ville et d'hôpitaux publics accessibles à tou·tes munis de tous les services et personnels et répondant à la demande sanitaire de la population.

Plus précisément pour les personnes âgées, nous reprenons à notre compte les revendications de l'UCR : mise en place d'un grand service public d'accueil des personnes en perte d'autonomie.

Prise en charge financière de l'autonomie par la branche maladie de la Sécurité sociale.

Création de 200 000 emplois dans les EHPAD et 100 000 dans le secteur de l'aide à l'autonomie, pour garantir toute qualité d'hébergement, de soins. Aucun EHPAD régi selon la loi du profit.

4°) Respect des libertés démocratiques, abandon des lois liberticides et autre état d'urgence

Droit imprescriptible de manifestation, de réunion.

Interdiction des passages-gazages et des LBD.

